



PREAVIS MUNICIPAL No 23-10

Sainte-Croix, le 27 octobre 2023

Au Conseil communal de et à Sainte-Croix

Installation de stations BoxUp et de tables de ping-pong au Centre Sportif et au Collège de la Gare.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Objet du préavis

Le présent préavis a pour but la demande d'un crédit de CHF 50'300.00 TTC destiné à financer l'installation de deux stations BoxUp et deux tables de ping-pong, répartis sur les sites du Centre Sportif et du Collège de la Gare.

Préambule

Les places de sport et de loisir extérieures du Centre Sportif et du Collège de la Gare sont couramment utilisées par la jeunesse locale, les familles, les étudiants du CPNV, l'UAPE ainsi que l'Etablissement scolaire.

Le site du Centre Sportif possède deux terrains de basket, un terrain de sport en herbe, un terrain de beach-volley en sable, une piste de course en tartan ainsi qu'un skate-park.

Le site du Collège de la gare est composé d'une place de jeux pour jeunes enfants, de plusieurs terrains (privés) de pétanques, d'un terrain de basket situé devant la nouvelle salle de gymnastique ainsi que de multiples zones herbeuses. Plusieurs bancs et tables permettent aux utilisateurs de se reposer ou pique-niquer.

Il est souhaité de conserver un mélange des âges sur chacun des sites et permettre un brassage des générations qui contribue de manière significative au renforcement des liens sociaux au sein de notre communauté.

Objectifs et projet

Le projet est d'améliorer l'attractivité des sites susmentionnés par l'ajout d'infrastructures de loisirs complémentaires qui permettront d'attirer un nouveau public. A savoir par la pose d'une station BoxUp 6 casiers et deux tables de ping-pong dans le parc du Collège de la Gare et par l'installation d'une station BoxUp 4 casiers au Centre Sportif.

La station BoxUp est une solution originale pour l'emprunt gratuit de matériel de sport et de loisir. Produit d'une société basée en Suisse Romande, de nombreuses villes en sont déjà équipées.



Une station 6 casiers à Etoy

Les casiers peuvent contenir du matériel qu'il conviendra d'adapter au site (ballon de basket, de football ou de volley, raquettes et balles de ping-pong, jeux de type Kubb ou Mølky, slackline, etc..).

Le partage, qui se veut aisé et moderne, est géré par l'intermédiaire d'une application mobile permettant l'ouverture des casiers contenant le matériel. L'utilisateur peut ainsi connaître l'emplacement des stations BoxUp et quels casiers sont actuellement utilisés avant de se rendre sur place.

Chaque utilisateur ne peut ouvrir qu'un seul casier à la fois, pour une durée maximum de 3 heures consécutives, et il lui est possible de laisser ses affaires à l'intérieur en sécurité durant son activité. Une fois terminé, l'utilisateur doit prendre en photo le matériel remis dans le casier.

En cas de matériel cassé ou manquant, le service BoxUp se charge de l'envoi du matériel de remplacement et des éventuelles suites à donner auprès de l'utilisateur.



1. Télécharger l'application



2. Choisir l'activité



3. Profiter de faire du sport



4. Retourner le matériel

L'alimentation électrique des stations BoxUp est 100% autonome grâce aux panneaux solaires. Une heure d'exposition suffit à alimenter la station pour plusieurs jours. D'une conception robuste et résistante aux intempéries, elle est prévue pour être laissée en place en hiver mais peut être déplacée si besoin.

Le service BoxUp comprend la gestion l'application, du renvoi de matériel, de la gestion juridique et permet l'accès à un tableau de bord. Le tableau de bord permet le paramétrage d'horaires pour l'utilisation des stations (par exemple 8h00-22h00), leur blocage et l'export de statistiques d'utilisation par casier.

Les tables de ping-pong sont toujours très appréciées et leur mise en place dans le parc du Collège de la Gare offrirait des installations pour un public plus âgé. Ces tables sont prévues pour être installées en extérieure et laissées en place durant l'hiver. De plus, la station BoxUp prévue à proximité permettrait d'emprunter facilement le matériel nécessaire pour jouer.



Table de ping-pong en béton, aux bords arrondis

En conclusion, par ce préavis, notre objectif est de mettre en avant ces zones de rencontre, de promouvoir le sport et l'activité physique en plein air, et de les rendre accessibles aux enfants, aux adolescents et aux familles. Nous aspirons à créer des lieux appropriés, bien équipés et gratuits, où les générations actuelles et futures pourront se rassembler, se divertir, s'entraîner et tisser des liens.

Détail des coûts

| | | |
|---|------------|-------------------------|
| Stations BoxUp | CHF | 34'500.00 |
| Station BoxUp 4 casiers | CHF | 11'200.00 |
| Station BoxUp 6 casiers | CHF | 16'800.00 |
| Socles béton | CHF | 5'500.00 |
| Livraison et installation | CHF | 1'000.00 |
| Tables de ping-pong | CHF | 10'000.00 |
| 2 tables de ping-pong | CHF | 5'700.00 |
| 2 filets métalliques | CHF | 600.00 |
| Transport | CHF | 200.00 |
| Socles béton | CHF | 3'500.00 |
| Divers et imprévus, environ 5 % de CHF 44'500 | CHF | <u>2'225.00</u> |
| Total HT | CHF | 46'725.00 |
| TVA 7.7 % | CHF | 3'597.80 |
| Total TTC | CHF | <u>50'322.80</u> |
| Total TTC arrondi | CHF | <u>50'300.00</u> |

Planning

En cas d'acceptation du présent préavis, l'installation pourrait être réalisée dès le printemps prochain.

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e:

- **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux d'installation de deux stations BoxUp et deux tables de ping-pong, répartis sur les sites du Centre Sportif et du Collège de la Gare ;
- **d'accorder** le crédit nécessaire de **CHF 50'300.00**. Le compte 9141.23.10 est ouvert au bilan à cet effet ;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment dans le cadre du plafond d'emprunts de la législature en cours ;
- **d'amortir** cet investissement, par le compte 170.3311 sur une période maximale de 5 ans, la première fois au budget 2025.

L'influence sur le budget sera de l'ordre de CHF 11'060.- la première année en tenant compte des intérêts (2 %) et de l'amortissement du prêt. Réparti sur les 5 années, le coût représente CHF 10'670.- avec une annuité constante.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



C. ROTEN



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD

Déléguée municipale : Mme Rachel Gueissaz